

Amicale Laïque



de Château-Thébaud

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **3 novembre 2009**

présents : F. Simon, J.M. Radigois, C. Moriceau, P. Gion, A. Cormier, M. Merlet, E. Juton, D. Toublanc, J. Fuselier, T. Cochin, C. Ollivier, E. Bouligand, L. Degosse, P. Jounot.

absents excusés : D. Couprie, S. Goulet, P. Ollivier, A. Carlotti, A.C Renaudin.

#### ELECTION DU BUREAU

présidente : Françoise Simon

vice-présidents : Annie-Claude Renaudin et Emile Bouligand

secrétaire : Michel Merlet

secrétaires adjoints : Pascale Gion et Patrice Jounot

trésorier : Jean-Michel Radigois

Le bureau est élu à l'unanimité des quatorze membres présents.

#### SECRETARIAT

Une part du travail qu'effectue Françoise Simon en matière de secrétariat pourrait être confiée aux secrétaires adjoints : envoi des convocations, communication, courrier, lien avec les sections ...

Réunion à fixer pour le partage des tâches.

#### MEMBRES COOPTES

Marc Pénisson en tant que directeur de l'école publique et Etienne Godet en tant que responsable de la section Union Sportive de l'Enseignement Primaire.

#### MATERIEL

Gaby Gourdon souhaiterait du soutien pour la gestion et la manutention du matériel de location. Patrice Jounot prend contact avec Gaby.

#### FEDERATION DES AMICALES LAÏQUES 44

Cécile Ollivier accepte de participer au CA de la F.A.L. Sa candidature doit être proposée par le CA de l'AL. Proposition adoptée à l'unanimité des quatorze membres présents.

A.G. de la F.A.L. samedi 28 novembre. Le matin A.G. de l'U.F.O.L.E.P.

#### SUBVENTION DU C.N.D.S.

Subvention de quatre mille euros de Jeunesse et Sports qui est répartie entre les sections au vu de leurs besoins propres.

École de sport : 400 €

volley : 200€

canoë-kayak : 300 € + 2000 € pour subvention spéciale équipes en compétition

roller : 200 €

jeunes : 600€ qui iront vers le C.E.L.

Badminton : 300 €

Accord à l'unanimité des quatorze membres présents pour la répartition des subventions.

### INVESTISSEMENT MATERIEL

Vérifier l'état du matériel, friteuse, gril, et voir ce qui mérite d'être jeté et renouvelé. Le C.A. ne pense pas opportun d'acheter du matériel de plus grand calibre et pense qu'il est préférable de louer lors des événements exceptionnels. Il est de toute façon nécessaire d'acheter un gril électrique et d'abandonner le gaz pour être aux normes de sécurité. Achat aussi d'une trentaine de petits verres.

Pour ce qui est des gobelets réutilisables le coût serait de 500 € pour 600 gobelets. Voir pour se grouper avec d'autres Amicales.

Voir au prochain C.A. L'achat éventuel d'autocollants.

### 50 ANS DE L'A.L. DE CHÂTEAU-THEBAUD

Marquer le courrier avec un logo spécial pour toute l'année.

3 temps forts : soirée théâtre ou spectacle (date à définir), expo-débat le 5 septembre, un après-midi multisports suite à la rando Sèvre et Maine par exemple.

EMPLOI SUBVENTIONNE

**prochain C.A. : Mardi 1er décembre 2009, à 20h30, salle Marcel Canonnet**

Le secrétaire adjoint

P. JOUNOT

la présidente

F. SIMON